Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique

100 | 2007
La Réconciliation franco-allemande : les oublis de la mémoire

La mémoire d'une autre réconciliation : le récit des anciens collaborationnistes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale

Fritz Taubert

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/chrhc/1246
DOI : 10.4000/chrhc.1246
ISSN : 2102-5916

Éditeur
Association Paul Langevin

Édition imprimée
Date de publication : 1 janvier 2007
Pagination : 51-65
ISBN : 2-907452-35-5
ISSN : 1271-6669

Ce document vous est offert par Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Référence électronique
Fritz Taubert, « La mémoire d'une autre réconciliation : le récit des anciens collaborationnistes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [En ligne], 100 | 2007, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 28 juin 2021. URL : http://journals.openedition.org/chrhc/1246 ; DOI : https://doi.org/10.4000/chrhc.1246

Ce document a été généré automatiquement le 28 juin 2021.

Les contenus des *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

La mémoire d'une autre réconciliation : le récit des anciens collaborationnistes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale

Fritz Taubert

1 Quand on regarde l'après-guerre de part et d'autre du Rhin et les tentatives de normalisation entre la France et l'Allemagne dans les années 1940 et 1950, on peut être étonné que cette normalisation se soit faite si rapidement, mais encore davantage devant le fait qu'elle se soit transformée en réconciliation. Les raisons de ce phénomène sont certainement multiples, mais on peut supposer dans une certaine logique que cette réconciliation n'a pu se réaliser que par l'oubli ou le refoulement – nécessaires et/ou salutaires à l'époque – d'un certain nombre d'événements du passé proche. Si oubli et refoulement sont nécessaires les événements à certains instants reviennent à la surface plus tard, et ceci est aussi salutaire pour la clarification de ce qu'on traite si souvent aujourd'hui sous le terme de « mémoire ».

2 Dans la suite, j'analyse un certain nombre de textes de Français et d'Allemands qui ont joué un rôle dans les événements à refouler du passé proche, à savoir l'occupation de la France par troupes et administration allemandes. Il s'agit, dans ce travail, d'apporter des éléments de clarification du refoulé de certains protagonistes en France et en Allemagne. À l'exception de Thierry Maulnier, tous ces personnages avaient été impliqués dans la collaboration franco-allemande entre 1940 et 1944. Tous avaient subi des punitions plus ou moins sévères de la part surtout des autorités françaises de l'après-guerre. Il ne s'agit donc pas, en majorité, de personnes qui, comme André François-Poncet ou justement Thierry Maulnier, n'avaient jamais, pendant les années noires, rompu avec la société vichyste, sans pour autant être entrés dans une réelle collaboration avec l'occupant, et qui de ce fait n'avaient pas eu la moindre difficulté à se réintégrer dans la société après la guerre malgré leurs publications peu « résistantialistes » et plutôt alignées sur la politique pétainiste [1].

3 D'emblée, je présenterai un constat concernant les personnes dont j'analyserai quelques textes (textes de la période entre 1945 et le milieu des années 1950) : derrière tous ces écrits, il y a comme un cri de désespoir et de désir à la fois. Il s'agit du désespoir des protagonistes d'avoir été exclus de la société à laquelle ils avaient appartenu, souvent en bonne position, et du désir de participer de nouveau à une société, même si celle-ci ne leur rend pas la place qu'ils avaient occupée avant. Pour réaliser ce retour dans la société, presque n'importe quel argument apparaissait utile. L'étude qui suit met au jour des argumentations qui peuvent nous sembler aujourd'hui malsaines – et qui l'étaient probablement déjà à l'époque –, mais qui montrent ce qui était censé pouvoir permettre d'être réintégré dans la société française et allemande. En même temps, les arguments ont peut-être permis d'oublier ou de dépasser les obstacles à une normalisation et même à une réconciliation entre la RFA et la France. Officiellement, on n'a certainement pas pris en compte ces textes, cependant les revendications qui y étaient exprimées ont pour le moins partiellement été satisfaites.

4 Les personnages dont il s'agit sont Friedrich Grimm, avocat franco-allemand pendant l'entre-deux-guerres, conseiller à l'ambassade d'Allemagne pendant l'Occupation et fervent propagandiste d'une amnistie après la guerre ; Karl Epting, chef du service culturel de la même ambassade et devenu professeur dans l'enseignement secondaire en RFA ; dans une moindre mesure – on manque de documents – Ernst Achenbach, bras droit de l'ambassadeur entre 1940 et 44, après la guerre député du FDP au Bundestag et au Parlement européen ; son supérieur sous l'Occupation, l'ancien ambassadeur Otto Abetz, condamné à vingt ans de travaux forcés en France, libéré en 1954 [2].Leurs textes seront confrontés à ceux des Français Maurice Bardèche, beau-frère de Robert Brasillach qui avait été, pendant la période de l'Occupation, proche de *Je suis partout* et après la guerre éditeur de littérature d'extrême droite ; Charles Maurras, le créateur de l'*Action Française*, pendant l'Occupation pétainiste et emprisonné jusqu'à sa mort en 1953 ; Pierre-André Cousteau et Lucien Rebatet, tous les deux proches de *Je suis partout* et emprisonnés jusqu'au milieu des années 1950, tous les deux publicistes de l'extrême droite après leur libération ; Thierry Maulnier, éditeur de Moeller van den Bruck en 1932, publiant sous Vichy, académicien après la guerre, gaulliste fervent et pourtant défenseur de l'Algérie française.

Le franco-allemand continu, le « tout pareil »

5 Le premier volet de mon travail tentera de démontrer comment on a essayé de banaliser la période de l'occupation et de la collaboration franco-allemande de 1940 à 44 en la « parallélisant » avec d'autres périodes ; on peut appeler cette attitude « le tout pareil ».

6 Dans un de ses textes qui constituent le squelette de son « autobiographie », « Mit offenem Visier », Grimm décrit une scène devant l'enquêteur américain à Nuremberg, où il est détenu comme témoin, à partir du mois d'août 1947. Le procureur américain K. (probablement le vice-procureur dans les procès de Nuremberg, Robert Kempner) interroge le témoin sur ses activités « pour le Reich ». Grimm répond que son activité « pour le Reich » avait commencé directement après la Première Guerre mondiale, quand il était chargé des prisonniers de guerre, de la Ruhr, etc. Le procureur l'interrompt pour lui préciser que ce qui l'intéresse, ce sont ses activités pour le Troisième Reich, ce à quoi Grimm répond en formulant son parallèle historique : « Moi :

Mais cela est important ! Vous m'aviez justement demandé depuis quand j'ai travaillé pour le Reich [...] Mon activité au Troisième Reich était exactement la même que celle pendant la République de Weimar. » [3]

7 En ce qui concerne son activité en tant qu'orateur en faveur de la collaboration franco-allemande pendant l'occupation allemande, Grimm défend la même théorie, en disant qu'il a toujours lutté pour les mêmes causes, en l'occurrence pour la réconciliation franco-allemande. Telle est par exemple la déposition qu'il donne devant la commission de dénazification en 1948. Le rapport allemand sur son interrogation par MM. Pons et Foucheaux (Département Dénazification du Gouvernement militaire de Baden) le cite en ces termes : « En ce qui concerne spécialement son activité comme conférencier pendant la période de l'Occupation, il n'a fait que défendre sa vieille idée d'un rapprochement franco-allemand. Pendant cette période aussi, il a continué à faire parvenir des renseignements à l'ambassade et aux autorités du Reich. » [4]

8 En gros, Grimm agit toujours selon la même finalité : le rapprochement franco-allemand, que ce soit du temps de Briand et Stresemann – comme à Locarno en 1926 –, ou de celui du *Groupe Collaboration* pendant la période de l'occupation allemande de la France entre 1940 et 1944. Dans sa « Déclaration sur ma position par rapport aux problèmes généraux de la période » de 1945, il avait déjà écrit : « En première ligne, je suis citoyen allemand. En tant que spécialiste dans mon domaine j'ai fidèlement servi tous les régimes et tous les gouvernement en Allemagne, sous Ebert, Marx, Stresemann, Brüning et Hitler. Je suis prêt à collaborer loyalement à la reconstruction pour le bien-être de notre peuple qui, pour moi, est au-dessus de tout parti. » [5]

9 Nous trouvons le même procédé chez deux autres membres de l'ambassade allemande à Paris sous l'occupation : chez Karl Epting, mais aussi chez Otto Abetz (et ce d'une façon habilement indirecte car Abetz n'évoque pas ces paroles à titre personnel).

10 La défense de l'ancien ambassadeur fait défiler, dans son procès, une multitude de personnages qui, ex post, témoignent de son éternelle volonté de réconciliation franco-allemande : avant 1940, pendant l'Occupation et même après la guerre comme l'écrit Ernst Achenbach [6],l'auteur de la préface de la version allemande [7].Tous les témoins soulignent d'ailleurs la continuité [8], depuis les années trente, de son engagement pour une réconciliation entre la France et l'Allemagne.

11 Cette tendance devient très explicite dans le journal de Karl Epting. L'« entente franco-allemande » apparaît dans le récit de son séjour à la prison du Cherche-Midi comme une continuité qui inclut, tout à fait normalement, les « années noires » (lesquelles ne furent apparemment pas trop noires pour ces protagonistes). Le 16 mai 1947, Epting s'entretient avec son gardien : « Nous touchons à l'éternel thème de l'entente franco-allemande : toujours vivante dans le peuple, jamais sérieusement voulue par les dirigeants, toujours contrecarrée par l'Angleterre. »[9]

12 Heureusement il ne s'agit pas seulement du peuple et de sa volonté de réconciliation, même les dirigeants ont appris que la France et l'Allemagne sont condamnées à s'entendre : « [...] je tâche de me remémorer les personnes et les événements relatifs à dix années de travail aux échanges franco-allemands. J'ai maintenant la certitude que la semence jetée au cours de ces dix années n'est pas perdue, même si aujourd'hui – et de tous les côtés – on essaye d'extirper à la fois le froment et l'ivraie. L'élite des deux pays s'est rencontrée au cours de ces années et c'est là un événement que rien ne peut effacer. » [10]

13 Le lecteur peut se demander si cette mise en parallèle sert uniquement à la défense des anciens occupants allemands ou si elle est réellement assumée par ses auteurs. Il est évident que Epting raisonne dans le « tout pareil » – horribile dictu ! Sa réflexion du 15 décembre 1947 le prouve. Il met alors sur un pied d'égalité les années 1918, 1933 et 1945 en Russie, en Allemagne et en France. L'amalgame est proprement choquant, toutes ces époques apparaissant identiques. Et quand Epting parle de « simplificateurs de grand format », nous avons l'impression que c'est de lui-même qu'il parle : « Dans les temps terriblement compliqués que nous vivons et qui exigent des simplificateurs de grand format pour rendre possible lacoordination des forces, est-ce que le meurtre politique sur une grande échelle(jesonge à l'extermination des adversaires bourgeois, juifs, collaborateurs en Russie, en Allemagne et en France) n'est peut-être pas quand même un moyen humain d'assurer l'ordre ? N'eût-il pas mieux valu en 1918, 1933 ou 1945, en Allemagne, exterminer tout simplement quelques centaines de milliers d'hommes de plus ? La vanité d'avoir accompli une révolution "sans verser le sang" n'implique-t-elle pas l'aveu qu'on est incapable de faire une révolution, de créer un ordre nouveau ? Si l'on avait assassiné sur une grande échelle en 1918, on aurait étouffé dans l'œuf les forces qui ont produit 1933. Et de même en 1933 et en 1945. » [11]

14 Mais ne croyons surtout pas que l'ancien directeur de l'Institut allemand à Paris, « militant de toujours du rapprochement franco-allemand »[12],fût le seul à tenir ce genre de raisonnement. Du côte français, le très respecté Thierry Maulnier, spécialiste de littérature dramatique de Shakespeare jusqu'à Anouilh, futur académicien, n'écrit-il pas, dans son pamphlet anti-communiste « La face de Méduse du communisme », à propos des morts des dictatures du vingtième siècle : « Il y a aussi les morts des dictatures fascistes ou pseudo-fascistes. [...] Mais si le tas des morts soviétiques est vrai, c'est le plus gros tas, et de loin. Il est normal que nous pensions, d'abord et surtout, au plus gros tas. » [13]

15 Chez Thierry Maulnier, l'amalgame devient presque serein, on dirait même hilare, quand il compare les « partis de fusillés » : « On n'est pas un parti des fusillés sans fusillés : et quel parti n'est pas, en 1948, un parti des fusillés ? Le parti communiste est un parti des fusillés, sans aucun doute ; mais les socialistes, les libéraux ont été, eux aussi, assez bien fusillés, en Allemagne nazie, en URSS [...] ; les conservateurs, dans la même URSS, [...] en Espagne du côté républicain [...] ; et les fascistes, depuis 1944, forment un assez convenable parti des fusillés. » [14]

16 Nous sommes, avec ces lignes de l'ancien partisan de l'Action Française, dans une période particulière de l'après-guerre. Si Maulnier a pu écrire, en 1933, dans la préface au « Troisième Reich » de Moeller van den Bruck : « [...] il nous paraît opportun de dire avec tranquillité que nous nous sentons plus proche et plus aisément compris d'un national-socialiste allemand que d'un pacifiste français » [15],au moment où il écrit les lignes sur les « partis des fusillés », l'« épuration » en France et la dénazification en Allemagne commencent à être publiquement attaquées par d'anciens collaborateurs.

17 Nous trouvons aussi chez Maurice Bardèche des exemples d'amalgame entre différentes époques. Pour justifier l'argument que la situation pendant la période de 1940 à 44 était pareille à celle des années 1920, Bardèche – comme Grimm et Epting – met au même niveau collaboration et réconciliation. Il défend Otto Abetz qui, selon lui, fut un des primordiaux défenseurs de l'intégrité française auprès des autorités allemandes. Comme chez Grimm, la collaboration des deux régimes autoritaires voire fascistes est désignée d'un terme qui rappelle les années 1920 et le dégel des relations franco-

allemandes sous Briand et Stresemann : la « réconciliation » des deux pays, voulue par tant d'hommes de gauche en France. Bardèche explique les démarches soi-disant pro-françaises de l'ambassadeur allemand auprès des autorités militaires en ces termes : « Mais pour cela il fallait lui permettre de dire, il était important, il était capital qu'il pût dire, qu'un certain nombre de Français de bonne foi avaient approuvé la politique de réconciliation. » [16]

18 Bardèche utilise le procédé de la parallélisation avant tout contre les « épureurs » en leur reprochant leur injustice parce qu'ils empêchent les anciens collaborationnistes d'exercer leur profession comme ils l'avaient fait pendant les années 1940 à 44. Selon Bardèche, le travail d'un membre des forces de l'ordre est toujours le même. Ainsi, il écrit par rapport à la poursuite des anciens membres de la milice, créée en janvier 1943 par Laval : « Une partie de la nation a droit au port et à l'usage du pistolet, de la mitraillette et de quelques autres jouets du même genre ; l'autre partie doit recevoir les coups, et elle n'a même pas le droit de dire : "Circulez", car on lui reproche d'avoir dit : "Circulez". » [17]

19 Est-il nécessaire de rappeler que la milice française n'avait pas eu comme tâche principale d'exprimer la parole « circulez ! », typique du policier français ? Cependant, pour Bardèche, l'action de ces hommes était la même que celle des policiers de l'après-guerre, issus des rangs de la Résistance, et naturellement, il voit une injustice dans le fait qu'on les empêche après la guerre de faire la même chose que pendant le régime de Vichy. Bardèche aurait été certainement d'accord avec Pierre-Antoine Cousteau, qui dit, dans un des dialogues qu'il entretenait avec Lucien Rebatet : « Laval ne collaborait pas autrement avec les Allemands que Moch avec les Américains ou Barthou avec les Anglais et la SDN. » [18]

20 Il est évident que dans cette logique, une amnistie générale s'imposait. Tous les personnages traités ici – et bien d'autres – demandent celle-ci ; Bardèche exige même une forme de réparation de ces adversaires « épureurs » : « Vous dites amnistie, nous disons réparation. Vous n'aviez pas le droit de condamner nos camarades ; vous n'aviez pas le droit de condamner un seul des hommes qui avaient servi le gouvernement légitime de la France. » [19]

21 Le juriste Friedrich Grimm se contente de lancer une brochure intitulée « L'amnistie générale comme postulat du Droit international » en 1951 suivie d'un livre du même contenu intitulé « Politische Justiz, die Krankheit unserer Zeit », deux ans plus tard. Ulrich Herbert, dans son magistral livre sur Werner Best[20]commente l'argumentation de Grimm : « La simplicité intellectuelle de ce petit texte était ébahissante. Il avait comme seule base l'idée de la mise en parallèle des circonstances en Allemagne après 1918 avec celles pendant la Seconde Guerre mondiale. Comme on avait, après 1918, amnistié les assassins de la Sainte-Vehme, les communistes, les séparatistes et les combattants de la Rhénanie pour restaurer la paix juridique à l'intérieur de l'Allemagne, on devrait amnistier aujourd'hui les forfaits commis pendant la Seconde Guerre mondiale. [...]

22 La mise en parallèle, qu'on suppose aller de soi, des morts causés en Allemagne par les troubles post-conflictuels du début des années 1920 avec les millions de victimes de la politique génocidaire du national-socialisme dans toute l'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale, écartait totalement la question de la réalité de la période du nazisme et formulait un principe juridique fictif, par lequel la politique national-socialiste d'extermination était réduite au niveau de manifestations et de troubles de rues. En

même temps la politique d'occupation des Français en Rhénanie et dans la Ruhr pendant les années vingt était hissée au même niveau que celle des Allemands en Europe entre 1939 et 1945 afin que celle-ci puisse être considérée comme une réaction, certes aggravée, mais néanmoins équivalente en principe à celle-là. On se trouve ici devant une idée en apparence extraordinairement séduisante, correspondant à un sentiment justificateur qui voulait voir dans la Seconde Guerre mondiale une revanche quelque part ratée mais pourtant compréhensible de Versailles, sentiment qui bénéficiait, en Allemagne de l'Ouest, d'un consensus si répandu. » [21]

La lutte contre le communisme comme tentative de réhabiliter fascisme et collaboration

23 Le contexte du début de la guerre froide dans la deuxième moitié des années 1940 permet aux anciens collaborateurs de tous bords d'avancer un nouvel argument dans leur lutte pour la réintégration dans la société. L'anti-communisme réhabilité ouvre des perspectives d'unité nationale, l'exclusion des communistes générant un espace investi par les « persécutés » de l'épuration en France. Le même phénomène permet en Allemagne de réhabiliter les anciens nazis écartés par la dénazification.

24 Pour Bardèche et Maurras, tous les deux aspirant à une nouvelle unité nationale au sein de laquelle ils retrouveraient leur position sociale, le vrai danger pour leur France est évidemment le danger du communisme. Si Bardèche accuse Mauriac et ses compagnons d'avoir « fait la puissance actuelle du communisme »[22], pour Maurras, il s'agit d'un « énorme gaspillage d'argent, de sang et d'hommes » de la part des résistants-épurateurs pour arriver au résultat suivant : « Leur mouvement mal lancé, mal commencé, mal orienté, non préparé ni organisé, s'il vous débarrassa de Hitler, vous mit à dos Staline, tyran de la Pologne, épouvante de l'Occident. » [23]

25 En Allemagne, Ernst Achenbach est du même avis et, chez lui, la tentative de réhabilitation de ses compatriotes égarés, ceux que son collègue Grimm devait appeler « les gens des sous-marins », est déjà très ouvertement explicitée : « Certes, la très grande majorité des Allemands ne veut pas devenir communiste. Cependant, l'homme de la rue en Allemagne, et particulièrement les Allemands qui, pendant des années, ont résisté héroïquement à l'assaut du bolchevisme, ont-ils réellement la certitude de lutter du côté de l'Occident pour les vrais intérêts de l'Allemagne ? [...] Si la raison l'emporte seulement quand, sous surveillance de cosaques à cheval, s'ébranlent à partir de la France un cortège commun de résistants et de collaborationnistes arrêtés, à partir de Bruxelles un transport de résistants et de soi-disant inciviques, à partir de l'Allemagne dans des trains de bétail d'anciens nationaux-socialistes et conjurés du 20 juillet 1944, vers l'Est, vers l'esclavage dans l'Oural et en Sibérie – alors il sera trop tard. » [24]

26 C'est pourtant Thierry Maulnier qui démontre le plus habilement la nécessité de réhabiliter ex negativo la collaboration et de la diluer dans la lutte actuelle – et passée – contre le communisme. Dans son pamphlet anticommuniste de 1951 – quand en Allemagne, Ernst Achenbach et Friedrich Grimm sont en train de faire campagne en faveur d'une amnistie pour les « persécutés » de la dénazification – le futur académicien explique que la collaboration était née d'un anticommunisme – que l'on retrouve dans les deux pays, en France et en RFA : « C'est l'anticommunisme qui poussa

alors à une collaboration enthousiaste ou réticente avec l'Allemagne nationale-socialiste une part notable de la bourgeoisie française. » [25]

27 La réhabilitation de la collaboration par Thierry Maulnier est bien plus habile que celle de Bardèche par exemple. Bardèche pose le problème de façon revendicative, en gros : « Nous avions raison » ; en revanche Maulnier prétend que la « soi-disant » collaboration était tellement disparate qu'elle n'existe pas comme phénomène vérifiable ; elle a été créée par la justice de l'épuration[26].Et tous ceux qui crient aujourd'hui « nous avions raison » l'avaient peut être à un certain moment, mais avaient tort à d'autres moments : « Or, la difficulté est précisément de séparer deux problèmes qui n'ont rien à voir ensemble. Le problème de savoir qui a tort et qui a raison est un problème qui prête à des controverses infinies. Le problème de savoir si celui qui a raison [plus bas sur la même page : « Celui qui a le gouvernement, les tribunaux, la police, la presse et la radio a raison. »] peut mettre en prison celui qui a tort, est un autre problème, qui ne souffre aucune controverse. » [27]

28 Avec cette argumentation, Thierry Maulnier arrive par le même procédé intellectuel que Grimm – l'amalgame – au même résultat – l'amnistie. Il met sur le même pied tous les régimes, celui de Vichy, celui de la France de la IV^{e} République à ses débuts et en 1951, et d'autres encore, comme éventuellement la RFA. Seuls sont exclus de ces régimes, faillibles mais acceptables, les régimes communistes. Si « Maurice Bardèche et les autres apologistes de la collaboration » avaient tort de crier « Nous avions raison » [28],écrit Maulnier, on doit oublier toute controverse sur ce passé ; il continue son argumentation en renversant celle de Bardèche : puisque tous avaient tort à un instant, ce qui s'impose, c'est une amnistie et la lutte commune contre le communisme.

L'Europe comme projet

29 Un autre aspect de cette réhabilitation de la collaboration entre les représentants de l'Allemagne nazie et les partisans français d'un ordre nouveau, quel qu'il soit, c'est le projet de l'Europe. Pendant les années d'occupation de différents pays par l'Allemagne nazie, certains collaborateurs avaient été séduits par les projets d'un nouvel ordre européen, dont les propagandistes furent, en France, les hommes autour de Abetz, à savoir Karl Epting et surtout Friedrich Grimm[29].Ce sont les anciens instigateurs allemands qui remettent l'Europe au service de la justification de leur passé – et l'un d'eux, Ernst Achenbach, réussit de la plus belle façon ainsi qu'il finit presque commissaire européen !

30 L'Europe comme projet reliant la période de l'occupation de la France et celle de la RFA naissante est évoqué à plusieurs reprises par Otto Abetz et Karl Epting.

31 Dans la version française des Mémoires d'Abetz, l'Europe sert essentiellement à prouver que l'ancien ambassadeur n'avait pas vu la France occupée comme un État vassal. Au contraire, l'émissaire de la Wilhelmstraße, francophile si l'on en croit les témoignages qu'il nous livre, aurait toujours défendu la thèse que la France devait jouer un rôle primordial dans le futur ordre européen : « L'ambassade [...] estimait que la pensée française devait avoir dans le nouvel ordre européen les mêmes droits de cité que celle des autres nations ; que la mise en valeur économique de l'Est du continent ne pouvait pas se passer du concours du voisin d'outre-Rhin ; qu'il fallait, déjà en pleine

guerre, faire participer la France à toute initiative destinée à jeter les bases d'un sens de la solidarité européenne pour les temps de la paix. » [30]

32 Dans la version allemande des Mémoires – plus détaillée et plus approfondie dans le raisonnement –, Abetz étale toutes les erreurs que selon lui avait faites la direction du Reich qui n'avait pas réussi à activer, autour de l'Allemagne en guerre, le concours de tous les Européens convaincus[31].À travers cette douzaine de pages qui ne touchent qu'au passé récent et non à l'avenir, la vision de l'Europe de l'ancien ambassadeur apparaît tout de même très clairement. Il s'agit d'une Europe dont la tâche primordiale est la lutte contre le communisme. L'auteur de la préface, Ernst Achenbach, est plus explicite encore : « Peut-on sérieusement douter du fait que, parmi les collaborationnistes dans nos pays voisins occidentaux, il y eût une majorité d'hommes qui portèrent dans leur cœur un idéal européen [...] ? [...] Que le mot de Staline ne [...] devienne pas réalité : 'L'Europe se détruit elle-même'. »[32]

33 Les Européens de l'époque, s'offusque l'ancien directeur de la section politique de l'ambassade à Paris, sont toujours, en 1951, « punis et déclassés pour leurs idéaux dont la véracité est justement reconnue par les gouvernements actuels » [33].

34 Les autorités allemandes, surtout celles du Land Rhénanie du Nord-Westphalie, sont invitées à s'en assurer, car le député de la Diète, Achenbach, envoie à un certain nombre de dirigeants un exemplaire des mémoires d'Abetz, accompagné d'une lettre qui « souligne l'ambition européenne de l'auteur », comme l'écrit la biographe d'Otto Abetz, Barbara Lambauer [34].

35 L'une des victimes auxquelles pense Achenbach, à part son ami Abetz, aurait pu être Karl Epting, qui, après deux ans de détention, avait été acquitté en février 1949. Dans son journal de prison, l'Europe apparaît à plusieurs reprises.[35].Mais dans la même année où paraissent ses Mémoires de prison, Epting publie un autre ouvrage, une sorte d'autobiographie : « Generation der Mitte » [36].On trouve dans ce livre tout un chapitre intitulé « Europäische Integration », où l'auteur analyse les idées franco-allemandes de la collaboration et leur importance pour une Europe future. Selon lui la politique de collaboration sous l'Occupation n'avait pas comme but d'agrandir le pouvoir d'Hitler, mais d'assurer la paix de l'Europe[37]: « La collaboration visait un but ; elle avait son sens profond dans l'idée de coopération européenne et d'un nouvel ordre. Au-dessus d'elle se trouva l'idéal d'un continent unifié, sur lequel les différents peuples prendraient la place qui leur revient. » [38]

36 Il est peu probable que l'ancien chef de l'Institut allemand, installé à ce poste par Otto Abetz, et collègue du conseiller de l'ambassade, Friedrich Grimm, pouvait ignorer les vrais dessins pour la France, surtout à une période où le Reich était à l'apogée de sa puissance, c'est-à-dire avant l'aventure soviétique. Or, Grimm, dans ses « Frankreich-Berichte » pour le Auswärtiges Amt à Berlin évoque plusieurs fois la « place revenant » à la France dans « le nouvel ordre européen ». Dès le mois de décembre 1940, Grimm écrit aux autorités de la politique étrangère du Reich que beaucoup de Français se font des illusions sur le futur rôle de leur pays : « Le nombre de ceux qui voient que le salut de l'Europe et de la France se trouve exclusivement dans la coopération franco-allemande et qui se sont résignés au fait que la France, dans le nouvel ordre européen, devra jouer, vu la puissance de son peuple, un rôle plus modeste que jusqu'ici, est certainement assez faible. » [39]

37 Et trois mois plus tard, en mars 1941, il fixe le but de la propagande du « Groupe Collaboration » en France : « Le but doit être le suivant : gagner la coopération des

Français dans la nouvelle Europe, malgré les sévères mesures de sécurité que nous aurons à imposer, et malgré le fait que la France doit descendre de sa position hégémonique du XVIIe siècle vers une puissance de deuxième rang. »[40]

38 Nous sommes loin de la constatation d'Epting qui défend la collaboration même ex post par un respect réciproque des peuples européens : « En fait, notre idée de l'Europe avait comme base la conscience de la valeur inextinguible des peuples européens. » [41]

39 Epting n'hésite pas à prôner une « Europe des patries », si chère au général de Gaulle[42].Ceci lui est d'autant plus facile et convenable qu'il met De Gaulle au même niveau que les fascistes français des années trente, tous adeptes de Charles Maurras : « À son influence sous-jacente [celle de Maurras, F.T.], les prétendants fascistes successifs La Rocque, Bucard, Doriot, de Gaulle doivent leur acceptation favorable de la bourgeoisie. » [43]

40 Ainsi l'ancien propagandiste de la collaboration franco-allemande se prépare mentalement à jouer un nouveau rôle dans la construction de l'Europe franco-allemande, après avoir oublié les intentions gênantes des années noires à Paris et après avoir fait l'amalgame de tout, avant, pendant et après ces années. Il avait prévu une telle coopération franco-allemande en prison. Et dans ses « Réflexions... » on peut entrevoir ce que l'Europe franco-allemande, selon lui, pourrait être après le changement d'une guerre chaude en guerre froide. Les protagonistes seraient les mêmes : « 25 juin (1947). [...] J'entre en conversation avec un ancien membre de la L.V.F. [Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme, F.T.] [...]. Du printemps à l'automne 1946, il a publié à Paris un périodique illégal : « Le Combattant européen. » Il est encore totalement imprégné par l'idée de la défense de l'Europe contre l'Orient [...], il est fidèle à la cause franco-allemande. [...] Bon climat franco-allemand, qui permettra, à plus ou moins brève échéance, de reprendre un travail constructif. » [44]

41 Heureusement, la construction de l'Europe ne s'est pas réalisée uniquement avec ses anciens amis !

NOTES

1. Il serait intéressant de faire une étude justement sur ces personnages importants avant et après la Seconde Guerre mondiale et l'influence qu'ils avaient sur la politique au sens large de la France, dans les années 40 et 50. Deux études sur André François-Poncet existent : Bock, Hans Manfred, « De la "République moderne" à la Révolution nationale. L'itinéraire intellectuel d'André François-Poncet entre 1913 et 1943 » in Betz, Albrecht/Martens, Stefan, *Les intellectuels et l'Occupation 1940 - 1944. Collaborer, partir, résister*, Paris, Autrement, 2004. Miard-Delacroix, Hélène, *Question nationale et nationalismes. Perceptions françaises d'une problématique allemande au début des années cinquante*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2003 (l'auteur traite in extenso l'origine des idées et le comportement du diplomate français, aussi avant les années 50). En revanche, sur Thierry Maulnier, il n'y a aucune étude.

2. Un étude exhaustive sur Abetz existe depuis 2001 (Barbara Lambauer, *Otto Abetz et les Français ou l'envers de la Collaboration*, Paris, Fayard, 2001).

3. Grimm, *Mit offenem Visier...* (voir note 30), p. 271. Friedrich Grimm réussit même, par une machination intellectuelle habile, à mettre les camps de concentration et de la mort à un niveau comparable avec ce qui s'est passé après la Seconde Guerre mondiale. En effet, il ne nie pas directement les « horreurs » commises sous le nazisme. En revanche, ces horreurs doivent être distinguées de la propagande anti-allemande des vainqueurs de la guerre, la « propagande des horreurs » (« Greuelpropaganda »). La « propagande des horreurs » lui rappelle ce dont les Allemands ont souffert pendant la Première Guerre mondiale. Mais la terminologie même de ses paroles, à savoir de désigner les horreurs d'« injustice », est inadaptée. Aux questions d'un commandant français, il répondit : « Je condamne l'injustice comme vous, davantage que vous, non seulement à cause de l'injustice en tant que telle pour laquelle il n'y a pas d'excuse, mais je la condamne en tant qu'Allemand, parce qu'elle déshonore le renom de l'Allemagne et enfin parce qu'elle détruit l'œuvre de ma vie. [...] Mais il y a deux choses qu'il faut distinguer : les horreurs en tant que telles et la manière dont on s'en sert dans la propagande. Les horreurs et la propagande des horreurs sont deux choses distinctes. Je condamne les horreurs, mais aussi la propagande des horreurs, ne serait-ce qu'à cause de la justice et de notre peuple. » (*Mit offenem Visier*, p. 248 : « Ich verurteile das Unrecht wie Sie, viel stärker noch als Sie, nicht nur um des Unrechts an sich willen, für das es keine Entschuldigung gibt, sondern als Deutscher weil es den deutschen Namen entehrt und endlich, weil es mir meine Lebensarbeit zerschlägt. [...] Aber es gibt da zwei Dinge. Die muß man auseinanderhalten : die Greuel selbst als Tatsachen, und die Art, wie davon in der Propaganda Gebrauch gemacht wird. Greuel und Greuelpropaganda sind zweierlei. Die Greuel verurteile ich, die Greuelpropaganda aber auch, auch um der Gerechtigkeit willen und für unser Volk. ») Grimm continue avec une réflexion sur le nombre de tués : « D'abord c'étaient des centaines de morts, puis des milliers, puis des dizaines de milliers, puis des centaines de milliers. J'étais bouleversé de cette inflation des chiffres et je me suis dit : on va tout de même pas venir aux millions. Il n'y a quand même pas tant d'hommes. » (Zuerst waren es Hunderte von Toten, dann Tausende, dann Zehntausende, dann Hunterttausende. Ich war erschüttert über diese Zahleninflation und dachte mir : an die Millionen wird man doch wohl nicht kommen. So viele Menschen gibt es ja nicht.) Est-il étonnant que ce texte ait été utilisé, d'une façon falsifiée, certes, mais dans la logique même du doute dans le sens de la négation, par l'extrême droite en France et en Allemagne ? Il est cité, en témoignage, dans la brochure négationniste de Christophersen : « Le Mensonge d'Auschwitz. Un témoignage vécu de Thies Christophersen » ; Version française de Michel Caignet. Texte de Friedrich Grimm, préface de Manfred Roeder, Editions F.A.N.E. (Fédération d'Action Nationale et Européenne), Paris, 1976, p. 4 et 5.

4. « Was speziell seine Vortragstätigkeit während der Besatzungszeit angehe, so habe er auch hier nur seinen alten Gedanken einer deutsch-französischen Annäherung verfochten. Er habe auch in dieser Zeit weiter Informationen an die Gesandtschaft und Reichsbehörden gegeben. » Ce rapport, non signé, se trouve dans le même classeur que l' » Interrogatoire... » (BA, NL 120/65) ; il porte le titre « Aktennotiz » sous la date du 2/9/1948. « Aktennotiz » signifie un rapport destiné à une personne spécifique, normalement le chef d'un service. Je n'ai pu vérifier, à qui ce rapport s'adressait, puisqu'il n'est pas signé. Il est peu probable qu'il soit destiné à une autorité française, vu le fait qu'il est en allemand. En ce qui concerne les « renseignements », on en trouve dans le recueil « Frankreich-Berichte » édité post mortem par un « cercle d'amis », Professor Dr. Friedrich Grimm, *Frankreich-Berichte. Herausgegeben vom Kreis seiner Freunde*, Hohenstaufen Verlag, Bodman Bodensee, 1972. Le lecteur attentif de ces rapports s'aperçoit rapidement qu'ils ne correspondent guère aux belles paroles destinées aux auditeurs français plus ou moins collaborationnistes, mais proposent, effectivement aux autorités du Reich, concrètement au ministère des Affaires étrangères à Berlin-Wilhelmstraße, une politique que l'on peut qualifier, sans exagération, d'impérialiste par rapport à la France.

5. « Erklärung über meine Einstellung zu den allgemeinen Problemen der Zeit », BA, NL 120/65, sans date (1945) : « Ich bin in erster Linie deutscher Staatsbürger. Ich habe als Spezialist auf

meinem Gebiet jedem Regime und jeder Regierung in Deutschland treu gedient, unter Ebert, Marx, Stresemann, Brüning und Hitler. Ich bin bereit, auch heute am Wiederaufbau loyal mitzuarbeiten zum Wohl unseres Volkes, das mir über jeder Partei steht. »

6. Abetz, *Das offene Problem...*, p. 9 : « Nichts unterstreicht die moralische Größe dieses Mannes besser, als daß er ungeachtet des ihm widerfahrenen Unrechts [...] seine deutschen Freunde auffordert, an dem Gedanken der so bitter notwendigen deutsch-französischen Verständigung festzuhalten. » (Rien ne souligne mieux la grandeur morale de cet homme qu'il tient toujours, malgré l'injustice qui lui est arrivée à solliciter ses amis allemands à maintenir l'idée de l'entente franco-allemande si profondément nécessaire).

7. La version allemande (*Das offene Problem. Ein Rückblick auf zwei Jahrzehnte deutscher Frankreichpolitik*, Köln Greven, 1951) des mémoires d'Abetz est sensiblement différente de la française ; elle est plus longue et plus « philosophique », c'est-à-dire moins centrée sur la défense de l'ancien ambassadeur. La préface d'Ernst Achenbach résume parfaitement le propos de mon travail.

8. Entre autres, les militaires Hans Speidel, Walther von Brauchitsch, Gerd von Rundstedt, Dietrich von Choltitz et les diplomates Franz von Sonnleithner, Enno von Rintelen etc. (Abetz, Prison..., pp. 154 à 159).

9. Epting, Karl, *Réflexions d'un vaincu. Au Cherche-midi, à l'heure française...* Traduit de l'Allemand par Jean Carrère, Bourg, Editions E.T.L., 1953, p. 21 ; édition allemande : Aus *dem Cherchemidi, Pariser Aufzeichnungen 1947-1949*, Bonn, Scheur s.d. (1953)

10. *Ibid.*, p. 33.

11. *Ibid.*, p. 78, je tiens à souligner qu'aucune faute de traduction ne s'est glissée dans ce texte.

12. *Ibid.*, p. VI, note de l'éditeur.

13. Maulnier, Thierry (i.e. Jacques Talagrand), *La face de Méduse du communisme*, Paris, Gallimard, 1951, p. 45.

14. *Ibid.*, p. 214.

15. Moeller van den Bruck, *Le Troisième Reich.* Traduit de l'allemand par Jean-Louis Lénault avec une introduction de Thierry Maulnier, Paris, Librairie de la Revue Française, 1933. L'écrivain de l'extrême droite Paul Sérant cite cette phrase de Thierry Maulnier dans sa préface à la réédition de : « Au-delà du nationalisme. » (1938), préface de Paul Sérant, Les Grands Classiques de l'Homme de Droite, Paris 1993 (collection dirigée par Alain de Benoist). La phrase ressemble d'ailleurs à une de Pierre-Antoine Cousteau, « Un vrai fasciste est beaucoup plus prédisposé à la discipline marxiste qu'à la chienlit démocratique. » in : Belot, Robert (éd.), *Dialogue de « vaincus ». Lucien Rebatet/Pierre-Antoine Cousteau (prison de Clairvaux, janvier-décembre 1950)*, Paris, Berg International 1999, p. 256.

16. Bardèche, Maurice, *Lettre à François Mauriac*, Paris, La Pensée libre 1947, p. 164.

17. *Ibid.*, p. 56.

18. Belot, *Dialogue...,* p. 270.

19. Bardèche, *Lettre...*, p. 58. La légitimité de « persécuter » des personnes qui croyaient avoir fait leur devoir pendant la période du nazisme ou de l'Occupation était l'un des thèmes les plus répandus dans la littérature de ce genre. Ainsi Ernst Achenbach, dans sa préface aux Mémoires d'Abetz écrit-il : « Peut-on demander de la confiance aux familles et aux amis de ceux qui croupissent encore maintenant dans des prisons, uniquement parce qu'ils ont cru faire loyalement leur devoir envers leur pays en guerre [...] ? » (Abetz, *Das offene Problem...*, p. 8). J'ai analysé in extenso l'utilisation du terme « persécuter » dans ce contexte dans un article paru en 2003 (Taubert, Fritz, « Justification d'un passé. Collaborationnistes français et allemands après la guerre » dans *Le texte et l'idée*, n° 18, Presses Universitaires de Nancy, 2003).

20. Herbert, Ulrich, *Best. Biographische Studien über Radikalismus, Weltanschauung und Vernunft 1903-1989*, Dietz, Bonn, 1996.

21. Herbert, *Best...*, p. 452. « Die intellektuelle Schlichtheit dieser kleinen Schrift war verblüffend, sie beruhte auf nur einem einzigen Gedanken, der Übertragung der Verhältnisse in Deutschland nach 1918 auf die während des Zweiten Weltkrieges. So wie nach 1918 die Fememörder, Kommunisten, Separatisten und Rheinland-Kämpfer amnestiert worden seien, um den inneren Rechtsfrieden in Deutschland wiederherzustellen, so müßten heute die während des Zweiten Weltkrieges begangenen Taten amnestiert werden. [...] Die hier wie selbstverständlich vorausgesetzte Gleichsetzung der Toten der Nachkriegsunruhen der frühen zwanziger Jahre in Deutschland mit den Millionen Opfern der nationalsozialistischen Politik des Massenmords in Europa während des Zweiten Weltkriegs blendete die Frage nach dem tatsächlichen Geschehen während der NS-Zeit vollständig aus und formulierte ein fiktives Rechtsprinzip, durch das die nationalsozialistische Vernichtungspolitik auf die Ebene von Demonstrationen und Straßenunruhen reduziert wurde. Zugleich wurde die Besatzungspolitik der Franzosen im Rheinland und im Ruhrgebiet der zwanziger Jahre mit jener der Deutschen in Europa zwischen 1939 und 1945 auf eine Stufe gestellt, sodaß diese als zwar verschärfte, aber doch im Grunde gleichwertige Reaktion auf jene angesehen werden konnte. Darin steckte ein offenbar außerordentlich attraktiver Gedanke, der zudem mit jener legitimierenden Wahrnehmung des Zweiten Weltkriegs als irgendwie mißglückte, aber doch verständliche Revanche für Versailles korrespondierte, die sich in Westdeutschland so großer Zustimmung erfreute. »

22. Bardèche,*Lettre...*, p. 112.

23. Maurras, *Votre bel Aujourd'hui...*, p. 244.

24. Abetz, *Das offene Problem...*, p. 8/9 : « Wenn die Einsicht erst dann kommt, wenn sich unter Bewachung berittener Kosaken aus Frankreich ein gemeinsamer Zug von gefangenen Widerstandskämpfern und Kollaborationisten, aus Brüssel ein Transport ebensolcher Widerstandskämpfer und sogenannter Inciviques, aus Deutschland in gemeinsamen Viehwagen alte Nationalsozialisten und Verschwörer des 20. Juli 1944 nach Osten zur Sklavenarbeit im Ural oder in Sibierien in Marsch setzen, dann ist es zu spät. » (N.B. : Achenbach ne mentionne pas, parmi les anciens résistants, des communistes, et comme seul groupe de résistants allemands évoque le groupe autour de Stauffenberg et l'attentat contre Hitler à la fin de la guerre.)

25. Maulnier, *Méduse...*, p. 11.

26. *Ibid.*, p. 223 sq. : « [...] la "collaboration", ou encore le "vichysme" n'avait aucune sorte d'unité, ni dans l'organisation, ni dans l'idéologie. » Dans la suite, Maulnier énumère le nombre de fractions différentes et inconciliables dans la collaboration, pour arriver à la conclusion : « Si ces gens s'estiment aujourd'hui solidaires, c'est parce qu'ils ont été poursuivis ensemble et condamnés ensemble. » (p. 225)

27. *Ibid*., p. 231

28. *Ibid*.

29. Voir à ce sujet mon article, « Friedrich Grimm – patriote allemand, européen convaincu », in : Bock, H.M., Meyer-Kalkus, R., Trebitsch, M. (éd.), *Entre Locarno et Vichy. Les relations culturelles franco-allemandes dans les années 1930*, Paris, CNRS Editions, 1993. Bruneteau, Bernard, *« L'Europe nouvelle » de Hitler. Une illusion des intellectuels de la France de Vichy*, Paris, Rocher, 2003 et ma critique de cet ouvrage : « "Le chant du cygne gris" oder "collaboration". Grau, nicht mehr schwarz-weiß », in *Francia*, n° 17, 2006. Thierry Maulnier, qui n'était pas un collaborationniste de la même veine que Bardèche, Cousteau ou autres Rebatet, n'avait pas refusé la vision de l'Europe nazie comme le prouve entre autres son ouvrage sur *La France, la guerre et la paix*. s.l. (Lyon) H. Lardanchet 1942, où il écrit : » Les puissances victorieuses en 1940 ont [...] le projet [...] d'organiser l'Europe entière et d'établir des rapports extrêmement étroits entre ses diverses parties. Nous n'aurons sans doute pas dans ce cas, une liberté complète de nous tenir à l'écart [...] » (p. 118), pour proposer « La Médiation Française » (titre du chapitre VI, pp. 149 à 161).

30. Abetz, Otto, *D'une prison. Précédé du procès, vu par Jean Bernard-Derosne.* Paris, Amiot-Dument 1950, p. 147. On peut douter de cette francophilie quand on regarde les textes de Friedrich

Grimm, à la même époque conseiller à l'ambassade sous Abetz. La prétendue francophilie de Grimm – qu'il montre aussi dans ses multiples conférences pour le « Groupe Collaboration » dans la France de 1940 à 44 –, s'avère comme véhicule propagandiste pour une politique clairement dominatrice et impérialiste du Reich nazi, dans les rapports sur la France qu'il envoya systématiquement au *Auswärtiges Amt* à Berlin (Grimm, Frankreich-Berichte..., voir note 4). On peut supposer que l'ambassadeur lui-même n'avait pas forcément une autre opinion sur ces problèmes.

31. *Das offene Problem. Ein Rückblick auf zwei Jahrzehnte deutscher Frankreichpolitik*, Köln, Greven, 1951, pp. 199 à 210, titre : « Der Kreuzzug Europas » ohne Europäer (« La croisade de l'Europe » sans Européens). Le directeur de la maison d'édition Greven est Karl Epting.

32. *Ibid.,* p. 9.

33. *Ibid.*

34. Lambauer, Barbara, *Otto Abetz...*, p. 693. Selon Lambauer, à l'occasion de sa première intervention publique, à Aix-la-Chapelle, directement après sa libération de la prison française de Loos, Abetz évoque « le nouvel esprit d'entente européenne » dans la ville de Charlemagne. (p. 699)

35. Epting, *Réflexions...*, par exemple 25 juin (1947), p. 40/41 ; 13 février (1948), p. 99 ; 18 février (1948), p. 101 ; 2 mai (1948), p. 119 ; 29 juin (1948), p. 137. Chaque fois, l'auteur évoque la continuité des idées européennes chez les anciens collaborationnistes.

36. Epting, Karl, *Generation der Mitte*, Bonn Scheur, s.d. (1953) ; cette autobiographie a été rédigée, selon l'auteur, dans la prison du Cherche-Midi, pendant sa captivité de 1947 à 1949 (Introduction [Vorwort], p. 3).

37. *Ibid.,* p. 217 ; Epting écrit pudiquement que « la souveraineté de l'un des deux partenaires était partiellement abolie par le statut de l'occupation » (p. 218).

38. *Ibid.*, p. 219 : « Die Kollaboration war auf ein Ziel in der Zukunft gerichtet. Sie empfing ihren tieferen Sinn von dem Gedanken europäischer Zusammenarbeitund einer neuen Ordnung. Über ihr stand das Leitbild eines geeinten Kontinents, auf dem die verschiedenen Völker den ihnen gebührenden Platz einnehment würden. »

39. Grimm, *Frankreich-Berichte...* (voir note 4), p. 160/61 : « Die Zahl derer, die [...] erkannt haben, daß das Heil Frankreichs und Europas allein in der deutsch-französischen Zusammenarbeit liegt und die sich auch damit abgefunden haben, daß Frankreich in der Neuordnung Europas entsprechend seiner Volkskraft eine bescheidenere Rolle zu spielen hat als bisher, dürfte sehr gering sein. »

40. *Ibid.,* p. 174/75 : « Das Ziel muß sein, die Franzosen zur Mitarbeit im neuen Europa zu gewinnen, trotz harter Sicherheitsmaßnahmen, die wir treffen müssen, und trotz der Tatsache, daß Frankreich aus der Vormachtstellung des 17. Jahrhunderts in die Rolle einer Macht zweiter Ordnung herabsteigen muß. »

41. Epting, *Generation...*, p. 219 : « In der Tat lag unserem Europagedanken das Bewußtsein von dem unauslöschlichen Wert der europäischen Völker zugrunde [...]. »

42. *Ibid.*

43. *Ibid.*, p. 223 : « Seinem unterirdischen Einfluß hatten die sich ablösenden faschistischen Prätendenten La Rocque, Bucard, Doriot, de Gaulle ihre günstige Aufnahme beim Bürgertum zu danken. »

44. Epting, *Réflexions...*, p. 41.

RÉSUMÉS

Fritz Taubert s'intéresse dans cet article à une autre mémoire vive des relations franco-allemandes : celle portée après la guerre par d'anciens collaborateurs. Il montre comment ces hommes ont tenté de justifier *a posteriori* leur action pendant l'Occupation en opérant une équivalence sémantique entre la Collaboration, le rapprochement, et la réconciliation franco-allemande. Fritz Taubert souligne que ce discours social n'est pas resté cantonné aux cercles de nostalgiques de la Collaboration. Sous la guerre froide, l'anticommunisme lui a offert une caisse de résonance de telle sorte qu'il a participé à la construction du sens en marge des récits officiels sur la construction européenne.

INDEX

Index géographique : Allemagne, France
Mots-clés : Allemagne, anticommunisme, collaboration, France, Occupation, réconciliation
Index chronologique : XXe siècle

AUTEUR

FRITZ TAUBERT

Maître de conférence, Faculté de droit, Université Paris XII